Vingt-cinquième année No. 153. Le numéro : 10 centimes. Lundi soir 31 décembre 1928.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum par annonce, 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Chèques postaux IIc 274

Le gui de nos vœux

Aux jours de notre enfance, on disait de l'année qui s'en va : *elle a fui comme une ombre.*

C'était là du style de romance auquel on n'a plus le temps de s'arrêter.

L'esprit humain est altéré d'avenir, de connaissances, d'argent et de progrès.

Et quand une année nouvelle arrive, il ne reste qu'un brouillard des mois enfuis. Nous nous jetons, le cœur plein d'espérances, vers le nouveau-né que la musique et les chants ont salué aux coups de minuit.

Nous en ferons de même en adressant à nos lecteurs les souhaits qui inaugurent 1929 et qui seront, nous le savons de vieille date, les bienvenus.

Disons, cependant, tout de suite, que nous ne résumons pas tout et que nous ne réduisons pas tout à une question de chiffres.

Ce serait tomber dans un matérialisme sceptique et sans idéal qui serait indigne d'un chrétien.

Une année est bien plus une longue épreuve qu'une longue jouissance. Malgré les fêtes et les divertissements, qui donc, au cours de ces trois cent soixante-cinq jours, ne doive, dans une circonstance ou l'autre, approcher ses lèvres de la coupe des désanchantements humains ?

La patience, la résignation, le courage relevés par la foi et la confiance en Dieu sont alors des vertus que l'on apprécie hautement et doublement.

Nous le souhaitons à nos lecteurs.

Mais nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des avachis.

« *Aide-toi et le Ciel t'aidera* », dit un proverbe connu plein de sagesse. L'homme doit travailler à son bonheur.

Et, sous ce rapport, quel immense chemin parcouru au Valais, dans les voies du développement et de l'organisation !

L'évêque du Diocèse, par la création d'un petit séminaire, a assuré l'édifice spirituel.

Dans le pays, c'est le travail fécondant, c'est ce prodigieux mouvement économique qui embrasse l'agriculture, le commerce, les voies de communication, les études, et qui ne tardera pas à procurer un peu d'aisance et de bien-être.

Sachons donc apprécier les choses à leur juste valeur et reporter aux Pouvoirs publics les témoignages d'une loyale reconnaissance.

Il ne s'agit pas ici d'une vaine adulation, mais il s'agit d'une rectitude de jugement sur les œuvres immenses — l'adjectif n'est pas trop fort — que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont accomplies depuis moins de vingt ans.

En mars, nous exercerons encore nos droits de citoyens. Persuadons-nous bien qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et votons, sans esprit de clocher et de parti, sans haine et sans préoccupation exclusive d'intérêt personnel, pour ceux qui ont été les artisans consciencieux du prodigieux développement de notre canton.

C'est un souhait qui est plus profond et qui a plus de valeur qu'on ne le pense.

Beaucoup des idées qui ont été réalisées sont de celles que le *Nouvelliste* n'a jamais cessé de représenter et de soutenir et pour lesquelles il a tant combattu. C'est même pour elles, pouvons-nous dire, que le *Nouvelliste* s'est fondé.

Quelques-uns de nos fidèles d'aujourd'hui nous vinrent très hésitants. Notre programme leur faisait peur. Ils lui trouvaient un parfum de nouveauté qui ne s'alliait pas avec les traditions d'un conservatisme réactionnaire et désuet.

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, d'amis plus ardents et plus dévoués.

Le *Nouvelliste* vit, grandit, prospère malgré tous les orages. Ces jours-ci encore, des lecteurs nous arrivent en grand nombre, sans que les vieux amis nous quittent, si ce n'est, hélas ! pour l'éternité qui est la nouvelle année permanente, comme a dit si joliment saint François de Sales.

C'est que le journal a été planté dans une terre bien défoncée et bien ameublée où il ne cesse de jeter de vigoureuses racines.

Pour cette grande famille, très cordialement, nous formons le vœu que 1929 soit une année de contentement et de bénédiction.

Ah ! c'est un beau jour que le 1er janvier pour ceux qui aiment à faire le bien !

Il y a les résolutions et les actions.

Nos résolutions vont à Dieu, aux Pouvoirs publics et au Prochain. Nos actions, c'est à l'occasion de l'an nouveau, que nous pouvons mieux, dans une étrenne, soulager le pauvre, effacer quelque chagrin, relever un courage abattu, essuyer une larme. Tout cela serait l'image riante que le malheureux aurait entrevu dans un songe fugitif de la nuit du 31 décembre.

Encore une fois, à tous nos lecteurs qui sont autant d'amis, *Bonne et heureuse année !*

Ch. Saint-Maurice
et ses collaborateurs

ECHOS DE PARTOUT

Les réjouissances de Noël ont fait des victimes aux Etats-Unis. — Selon la « Chicago Tribune », la célébration de la fête de Noël a fait, comme chaque année, un certain nombre de victimes aux Etats-Unis.

A New-York, trois personnes ont succombé à l'absorption d'alcool frelaté. Un grand nombre d'autres ont dû être hospitalisées dans un état grave.

D'autre part, sept personnes ont été tuées par l'éclatement de pièces d'artifice à Carlesville (Galveston) et à Kazard, dans le Kentucky.

On mande de New-York qu'au cours des fêtes de la Noël, il y a eu près de 300 morts violentes aux Etats-Unis. On s'attend cependant à ce que ce chiffre monte plus haut encore, lorsque les gouverneurs de chaque Etat auront pu faire parvenir leurs rapports habituels à Washington.

Les morts, par suite d'accidents d'autos, sont au nombre de 107 ; il y en a 37 par incendie, 7 par absorption de mauvais spiritueux, 50 par suicides, noyades ou coups de revolver.

Acquitté, puis de nouveau arrêté. — Il y a quelques jours, un voyageur âgé de 26 ans, Jakob Bösch, comparaissait devant la Cour d'assises de Zurich sous l'inculpation d'avoir volé 5000 francs à un camarade qui logeait dans le même hôtel que lui. Bösch fut acquitté faute de preuves.

Depuis, il a été démontré qu'il est réellement l'auteur du vol. Il a été à nouveau arrêté et cette fois a avoué. Il avait envoyé 2000 francs poste restante à Bâle et 3000 fr. à une femme à Londres. Bösch ayant été arrêté peu après le vol, la lettre qu'il avait envoyée à Bâle ne fut pas retirée et la poste la renvoya à Zurich où elle tomba aux mains des autorités.

Un martyr des rayons X. — Le Dr Dawson Turner est mort à l'âge de 71 ans, après avoir dû abandonner ses fonctions de radiologue à l'infirmerie royale d'Edimbourg (Angleterre).

Le docteur Turner avait subi, il y a 12 ans, l'ablation de l'œil droit ; cinq ans plus tard, on lui coupait un doigt, puis un autre. Deux ans après, malgré ces mesures chirurgicales, le mal, qui devait l'emporter, se répandit dans tout son organisme

Bien que se sentant condamné, il ne perdit jamais de sa sérénité, et il s'est éteint après une longue agonie, au cours de laquelle il fit preuve du plus grand courage.

Une tombe pour Henri Dunant. — La Municipalité de Zurich a mis gratuitement à disposition une tombe pour les cendres de Henri Dunant qui, depuis 1910, reposent au cimetière central à Zurich, dans une urne difficilement trouvable. Un monument doit être érigé sur le nouvel emplacement.

« Il n'y a plus de Suisse ». — La « Frankfurter Zeitung », sous le titre : « Es gibt keine Schweizer mehr » (Il n'y a plus de Suisse) écrit ce qui suit :

« Il y a quelques années, les journaux signalaient qu'un crime avait été commis par un nommé Tibbe, de profession « Schweizer » (vacher suisse). A cette occasion, les « Basler Nachrichten » avaient suggéré à la presse allemande de ne plus employer désormais le mot « Schweizer » comme désignation d'une profession, afin que la Suisse ne soit pas soupçonnée d'être la patrie des malfaiteurs ayant la profession de « Schweizer ». Le journal bâlois préconisait la désignation de « Melker » (vacher). Depuis lors, la Suisse poursuit une énergique campagne contre l'emploi de cette désignation de « Schweizer ». L'été dernier, la légation de Suisse à Berlin a fait des représentations dans ce sens et, sur l'intervention du ministère des affaires étrangères, l'Office de statistique du Reich reçut l'ordre de remplacer désormais dans l'état des professions « Oberschweizer » par « Kuhmeister » et « Schweizer » par « Melker » ou « Viehpfleger ».

La dernière étape de cette campagne est marquée par la « Nouvelle Feuille Officielle » du ministère prussien des finances qui dit que, sur le désir du gouvernement suisse, la désignation de « Schweizer » doit désormais être évitée pour indiquer la profession d'un armailli, d'un vacher, d'un valet de ferme, etc. »

Pisciculture nationalisée. — On peut voir, dès la nuit tombante, des fontaines lumineuses de différentes couleurs jaillir au-dessus de viviers de l'établissement de pisciculture de Fort Wayne (Indiana). La clarté de ces jets d'eau attire des nuées d'insectes qui, dans leurs danses au-dessus de la surface liquide, sont happés par les poissons. On procure ainsi à ces derniers une nourriture abondante acquise au prix de la très légère dépense d'illumination des filets d'eau.

Trois villages russes en 1928 ignoraient la révolution de 1917... — Le correspondant de la « British United Press » à Moscou rapporte que trois villages de la région de Krasnoyarsk, en Sibérie, ont été découverts récemment de la façon la plus fortuite par des membres d'une commission officielle. Ces trois petites bourgades, que ne desservent ni routes ni chemins, et qu'enveloppe la vaste solitude des steppes, ignoraient complètement la révolution qui a bouleversé la Russie. C'est donc avec stupéfaction que les habitants ont appris la mort de leur ancien tsar et l'effondrement de sa dynastie.

Au surplus, il ne semble pas qu'ils aient lieu de se réjouir d'avoir été découverts par la République des Soviets, car exempts d'impôts jusqu'ici, et n'ayant à pourvoir qu'à leur vie locale, les voilà désormais promus à la dignité de contribuables et tenus, de leurs deniers, à contribuer à la gloire du nouveau régime.

L'anniversaire d'une grande catastrophe. — Le vingtième anniversaire du grand tremblement de terre de Messine a été commémoré vendredi. La cérémonie avait été organisée par la Fédération provinciale fasciste. Des milliers de personnes, les représentants des autorités civiles et militaires y ont participé. L'archevêque de Messine, Mgr Paino, a célébré une messe à la mémoire des 80,000 victimes de la catastrophe, sur les tombes desquelles des fleurs et des couronnes ont été déposées.

Simple réflexion. — Il faut se piquer d'être raisonnable, mais non pas d'avoir raison ; de sincérité, et non pas d'infaillibilité.

Curiosité. — La Bibliothèque centrale de Zurich vient de s'enrichir d'un objet intéressant : c'est une carte géographique datant du XVe siècle, qui n'est pas seulement la plus ancienne carte de la Suisse, mais aussi la première représentation d'un pays dans son ensemble. Il en existe un exemplaire avec texte latin qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Vienne; tandis que l'original allemand a été acheté dernièrement à l'étranger par un Suisse, qui en a fait don à la bibliothèque zurichoise.

Pensée. — A l'homme qui vieillit tout paraît triste et sombre ? Non, s'il a du cœur et une belle âme, car ni le cœur ni l'âme n'ont de rides.

1929 verra-t-il le Pape sortir du Vatican ?

Le bruit en a couru ces derniers jours sur les deux rives du Tibre, mais...

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 27 décembre.

La question romaine est-elle sur le point d'être résolue ?

Le bruit en a couru ces derniers jours avec persistance à la fois dans des milieux ecclésiastiques et dans des cercles fascistes, et il continue à fournir un sujet aux conversations de nombreuses visites de nouvel-an. Combien de fois n'en a-t-il pas été de même depuis 1870 ? Cela n'a jamais été aussi sérieux que cette fois-ci, répondent des gens graves... mais cette réponse aussi a été faite bien souvent.

Naturellement, les personnages qui pourraient savoir quelque chose ne disent rien, mais à supposer que la fameuse question soit un jour résolue, il est permis de croire que rien ne transpirera des négociations jusqu'au jour où l'on apprendra officiellement leur aboutissement.

Pronostics, confirmations, démentis, tout cela paraît donc également vain en cette matière. La décision appartient exclusivement à un seul homme : le Pape. Pie XI n'a pas accoutumé de faire connaître ce qu'il va faire et le secret qu'il observe est imposé rigoureusement au cercle extrêmement restreint de conseillers ou de collaborateurs qui peuvent être au courant de ses travaux.

Ce que revendique le Saint-Siège

Tout ce que peut faire ici un informateur sérieux se borne à rappeler l'objet du débat et à montrer jusqu'à quel point les deux parties se sont avancées vers une solution.

Personne, disons-le tout de suite, ne songe plus à une restauration du pouvoir temporel des Papes tel qu'il existait avant la prise de Rome par les soldats du roi d'Italie.

Ce que revendique le Pontife Romain, et Pie XI l'a proclamé comme l'avaient fait avant lui Pie IX, Léon XIII, Pie X et Benoît XV, c'est l'indépendance réelle et manifeste du Chef de l'Eglise « qui soit et apparaisse manifestement indépendant, relevant seulement de son propre pouvoir ».

Il faut, en d'autres termes, que le Pape soit maître chez lui et qu'il ne soit le sujet d'aucun état afin que nul ne puisse le soupçonner de servir, dans le gouvernement de l'Eglise, les intérêts du pouvoir dont il relèverait.

Avant 1870, le Pape jouissait de cette indépendance : depuis 1870, le Pape continue d'habiter le Vatican, mais la loi italienne des garanties ne lui en reconnaît que la jouissance et si l'on ne peut soupçonner de servir les intérêts de l'Italie, c'est uniquement grâce à l'état de conflit qu'il a perpétué depuis cinquante ans en protestant, par sa réclusion et par des manifestations répétées, contre la violence faite aux droits du Saint-Siège.

Cet état de conflit ne pourra donc cesser que le jour où l'Italie offrira pour l'indépendance du Pontife Romain des garanties nouvelles, débattues avec lui au lieu de lui être imposées comme la loi de 1871, et jugées par lui suffisantes.

La grosse difficulté : la souveraineté territoriale

Une solution équitable du conflit a été à plus d'une reprise déclarée nécessaire tant du côté du Vatican que du côté italien. Il a été reconnu aussi par les deux parties que la question doit être résolue uniquement entre le Pape et l'Italie, sans immixtion étrangère. Comme Chef d'une Eglise qui compte des fidèles dans toutes les nations, a fait remarquer l'« Osservatore Romano » en octobre 1927, le Pape doit tenir compte des exigences des désirs légitimes des catholiques de tout l'univers mais il reste l'unique juge de la façon dont il doit y être satisfait et, comme l'a dit un jour de 1915 le cardinal Gasparri, « un règlement convenable de la situation du Saint-Siège n'est attendu que du triomphe des sentiments de justice dont il souhaite la diffusion de plus en plus large au sein de la nation italiene. » « Aux puissances étrangères, disait encore l'« Osservatore », il ne restera qu'à prendre acte dans les formes d'usage de ce que l'Italie aura fait d'accord avec le Saint-Siège. »

Que demande donc le Pape au gouvernement italien comme garantie de l'indépendance pontificale ? Il demande que l'Italie reconnaisse la souveraineté du Pontife Romain sur le territoire où il accomplit les actes nécessaires au gouvernement de l'Eglise.

Quelle étendue devrait avoir exactement ce territoire, cela n'a jamais été précisé publiquement et il n'y a pas lieu de s'en étonner.

Cependant, force est d'ajouter tout de suite que, si modérées que puissent être à ce propos les revendications du Saint-Siège, elles se sont heurtées jusqu'ici, dans les débats publics, à une opposition de principe catégorique des porte-paroles de l'Italie.

Le 20 octobre 1927, le « Foglio d'Ordini », bulletin officiel du parti fasciste, mettant le point final à une polémique retentissante, déclarait « hors de toute discussion pour l'Italie fasciste une restauration même dans le format le plus réduit du pouvoir temporel ». Le maximum de ce à quoi l'on consentait alors du côté italien était la reconnaissance au Pape de la propriété du Vatican, mais toute idée de souveraineté territoriale se trouvait repoussée.

Toute solution est-elle impossible ?

Faut-il conclure que cette attitude est irréductible et qu'une solution est, par conséquent, à tout jamais impossible ? Nous ne le croyons pas. L'Italie officielle, et l'Italie de 1870 elle-même, a dépassé en cette matière la borne que fixait le « Foglio d'Ordini ».

Comme l'a rappelé l'« Osservatore » le 10 février 1928, par la lettre fameuse de Victor Emmanuel II à Pie IX, l'Etat italien assurait « au Chef de la catholicité entouré de la vénération des populations italiennes... un Siège glorieux et indépendant de toute souveraineté humaine». Quelques jours plus tard, le roi d'Italie donnait ordre de ne pas occuper la Cité Léonine qui comprend, outre le Vatican, tout le Borgo. Cette Cité fut, en effet, exceptée de la convention conclue le 20 septembre par la reddition de Rome. Mais le 21 au soir, des bandes armées envahirent le Borgo et, après avoir pillé la caserne Serristori, assaillirent l'aile droite du portique de Saint-Pierre aménagée en caserne. Le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, avertit le commandant des troupes italiennes du péril que pouvait courir la personne du Pape et c'est alors qu'un bataillon pénétra dans la Cité Léonine et vint camper Place Saint-Pierre, le Vatican seul demeurant dès lors à la disposition du Souverain Pontife. Le 22 septembre, une dépêche du Conseil des ministres « déclarait explicitement que les troupes seraient retirées de la Cité Léonine sur la même demande à laquelle elles y avaient été envoyées ».

Telle était donc la situation reconnue par l'Italie le 22 septembre 1870. Depuis

lors, les discussions des légistes et des politiques libéraux en ont singulièrement modifié les termes, mais il y a eu un moment plus rapproché de nous où l'Italie a paru incliner à reconnaître au Pape la souveraineté territoriale revendiquée par le Saint-Siège.

C'était avant l'avènement du fascisme, en juin 1921, au cours d'une polémique où les organes de tous les partis se trouvèrent d'accord que le gouvernement italien devait abandonner une position périmée et consentir des sacrifices en vue d'une réconciliation avec le Saint-Siège.

Le « Tempo », organe de feu Giolitti et de ses amis, ne craignait pas alors d'envisager l'hypothèse d'une solution territoriale qui rendrait au Pape en pleine souveraineté l'espace nécessaire à l'autorité suprême du catholicisme pour l'exercice de ses pouvoirs.

Cette polémique se prolongea dans un débat parlementaire où prirent la parole M. Mussolini et M. Rocco qui est, aujourd'hui, son ministre de la justice. Le « Duce » réclama une solution courageuse du conflit mais sans laisser voir s'il était hostile ou non à une concession territoriale. M. Rocco, lui, croyait que la souveraineté du Pape pourrait être assurée sans la possession d'un territiore.

L'Italie d'aujourd'hui est-elle prête à faire le pas décisif ? Dans ce cas, la solution de la question romaine, tout en présentant encore des difficultés pratiques considérables, pourrait être assez proche. Sinon, les deux pouvoirs installés sur les deux rives du Tibre continueront à vivre dans l'état qu'un prélat spirituel définissait l'autre jour « une inimitié cordiale ».

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

Tendue... détendue

Un bruit inquiétant circulait au lendemain de la fête de Noël et a persisté toute la semaine : M. Poincaré démissionnerait dans la première semaine de la nouvelle année.

Le fait était exact.

Mais il ne l'est plus aujourd'hui.

Il est absolument certain qu'après le vote presque unanime de la Chambre sur les incompatibilités parlementaires, venant immédiatement après l'adoption des 60,000, une véritable détente se manifeste dans tous les milieux parlementaires.

M. Poincaré, qu'on présentait comme désireux de quitter le pouvoir dans les premiers jours de janvier et qui n'avait pas assisté à la discussion de cette nuit sur le relèvement de l'indemnité parlementaire, a fait son apparition dans l'hémicycle après le vote sur les incompatibilités. Sa physionomie était souriante. Il était évident que, dans la journée, le président du conseil avait été l'objet des pressions les plus affectueuses de la part des plus hautes personnalités de l'Etat et de ses collègues, et même d'adversaires politiques.

Il n'a pas été insensible à de telles démonstrations.

Aussi le geste esquissé, il y a quelques jours, ne sera pas suivi d'effet.

Le cabinet se présentera au complet le 8 janvier à la rentrée et ce n'est qu'à la suite de l'interpellation annoncée sur la politique générale qu'une détermination sera prise par le gouvernement.

Le doute n'est pas possible : la Chambre marquera sa confiance au cabinet Poincaré-Chéron-Tardieu. Le pays sera rassuré.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un paquebot en feu

Le feu s'est déclaré à bord du paquebot « Paul-Lecat » qui se trouve au bassin de radoub, à Marseille. L'incendie se développe à l'avant du navire. Sept équipes de pompiers luttent contre le feu.

C'est dimanche matin que l'incendie a commencé sur le navire actuellement en cale sèche. Toute la partie centrale du navire brûle toujours. On ne signale aucune victime.

On va continuer toute la nuit à surveiller la situation du navire qui, fortement incliné vers le quai, pourrait couler. Un scaphandrier, descendu près du « Paul-Lecat », déclare en effet que le navire a encore à l'avant plus de deux mètres d'eau sous la quille.

Les causes du sinistre demeurent complètement inconnues. Samedi soir, en quittant le navire, le commandant Vicq s'était assuré que tout était bien en ordre et que le service de sécurité fonctionnait.

Il est impossible de chiffrer exactement la perte causée par l'incendie du « Paul-Lecat ». Le navire apparaît maintenant comme ne pouvant plus être utilisé. Les dernières unités comparables au « Paul-Lecat » et récemment construites sont estimées à une cinquantaine de millions.

L'érysipèle meurtrier

Un jeune chirurgien, chef de clinique à Nantes (France), le docteur Lhuillier, pansait un érysipèle grave de la face, dans une salle d'opérations de l'Hôtel-Dieu, quand un objet lourd, tombé d'un étage supérieur, traversa la verrière et vint blesser à la tête le médecin, qui n'en continua pas moins à soigner le malade.

Malheureusement, par un geste instinctif, le docteur porta la main à sa blessure, s'inoculant ainsi le mal essentiellement contagieux de son patient.

Effectivement, quelques jours plus tard, des symptômes se manifestaient ne permettant pas de douter de la nature de l'affection que subissait le docteur Lhuillier.

Hospitalisé dans un pavillon d'isolement, son état est considéré maintenant comme fort grave.

Cent pêcheurs disparaissent

Une tragédie vient d'endeuiller une centaine de familles de pêcheurs esthoniens.

Cent soixante pêcheurs avaient gagné le large du lac Pelfous, dans l'est de l'Esthonie, lorsque leurs barques, entraînées par le vent, allèrent donner dans les glaçons où elles sombrèrent. Une cinquantaine seulement de pêcheurs purent se sauver.

Les autorités, dans l'incapacité de faire porter des secours par voie d'eau, ont ordonné des reconnaissances d'avions.

Ce lac, qui s'appelle aussi le lac de Tschoudes, est le plus grand de la région, dans la direction nord-sud, et a une surface de 3610 kilomètres carrés. La frontière entre la Russie et l'Esthonie se trouve au milieu du lac.

Les chantages à la „Gazette du Franc"

Le juge d'instruction a interrogé, dimanche, Mme Hanau, qui a donné lecture d'un long mémoire de seize pages.

Dans ce mémoire, elle s'est attachée à expliquer le rôle de ceux avec lesquels les tractations ont eu lieu et elle a montré comment elle avait dû verser 1,150,000 fr. à ce groupe. Elle a donné de nombreux détails. Elle s'est efforcée de démontrer que cet argent était bien arrivé à destination.

En terminant, elle a fait la déclaration suivante : « J'ai été vaincue, mais je n'ai menacé personne. Je suis restée silencieuse. J'ai pris seule mes responsabilités. Je n'ai pas davantage fait appel à des amitiés flatteuses que j'avais nouées, car je ne voulais pas que ces personnes subissent d'abominables calomnies. C'est dire que ce n'est que contrainte que j'ai participé à l'épanouissement du scandale qui ne fait, malheureusement, que commencer. »

Répondant à une question du juge qui lui demandait si elle ne porterait pas plainte pour extorsion de fonds, Mme Hanau a laissé entendre dans sa réponse qu'il se pourrait que, d'ici quelques jours, elle ouvrît une action contre une de ces personnes.

La lecture de la note que Mme Hanau avait rédigée dura au moins deux heures.

Après l'exposé de Mme Hanau, le juge procéda à une confrontation entre Amard, Mathon, rédacteur au « Journal », de Marcillac et Hamelin.

A la suite de la confrontation qui a eu lieu dans les bureaux du juge, celui-ci a fait connaître à M. Amard (il était 23 heures 15) qu'il le plaçait sous mandat de dépôt et qu'il l'envoyait à la Santé sous l'inculpation de recel de faux provenant d'escroquerie. Amard est inculpé non pas pour le million que lui aurait versé Mme Hanau, mais pour les 150,000 francs qu'il a reçus et qu'il a remis à Anquetil.

Le crime d'un gendre

On mande d'Angoulème (France) :

Marié depuis quatre mois seulement, Louis Délias, 22 ans, convoitait la propriété de son beau-père, laquelle est estimée 45,000 francs.

Le 26 août dernier, les deux hommes venaient de charger une charrette de litière. Soux prétexte que l'une des roues était fendue, Délias amena son beau-père, nommé Gratiaux, à se baisser pour l'examiner. Puis, le saisissant d'une main par le cou, de l'autre par le fond de son pantalon, il lui poussa la tête sous la roue et donna un coup de pied à l'une des vaches pour les faire avancer.

Gratiaux réussit à dégager sa tête, mais fut atteint gravement à l'avant-bras droit et aux coudes.

La Cour d'assises vient de condamner le gendre, cupide et meurtrier, à cinq ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour.

Après une maladie

l'Elchina *(en élixir ou comprimés)*

est le reconstituant par excellence.

Flacon-poire orig.: 3.75; doubles: 6.25; d. l. pharm.

Une crèche de Noël cause la mort d'une fillette

A Chienis, dans la vallée de Gresta (Italie), une fillette de cinq ans, Gina Benedetti, se trouvait près d'une petite crèche installée à l'occasion de la fête de Noël. Une bougie tomba et mit le feu aux habits de l'enfant qui se précipita au dehors en appelant au secours. La fillette, malgré l'intervention d'une passante, fut complètement carbonisée. Les parents Benedetti étaient absents lorsque l'accident se produisit.

NOUVELLES SUISSES

Le nouvel ambassadeur de France en Suisse

Le gouvernement suisse ayant donné son agrément à la désignation de M. de Marcilly, actuellement ministre à La Haye, celui-ci est nommé ambassadeur de France à Berne.

M. Chassain de Marcilly est né le 21 février 1867. Il débuta dans la carrière diplomatique comme attaché à la Résidence générale de Tunis en 1891. Puis il fut successivement nommé vice-consul à Fez (1894) ; consul (1898) ; détaché à la direction politique au ministère des affaires étrangères ; envoyé comme consul à Hankeou deux ans plus tard ; promu chevalier de la Légion d'honneur à la même date ; rédacteur à la direction politique en 1904; nommé consul général en 1908 ; chef du bureau au Maroc en 1913. Il obtint le poste de consul général à Gênes la même année ; promu officier de la Légion d'honneur en 1913 ; chargé de fonctions de consul et de chargé d'affaires à Berlin en 1919 ; promu la même année ministre plénipotentiaire, il occupa successivement les postes d'Athènes en 1921 et La Haye en 1924 ; M. de Marcilly a été promu commandeur de la Légion d'honneur en 1926.

Comment les prêts furent distribués

La somme de 572,000 francs mise à disposition du canton de St-Gall par la Confédération a permis au Conseil d'Etat d'accorder des prêts sans intérêts à 752 paysans dans le besoin, de 82 communes. Ces prêts ont varié de 100 à 1500 francs. Au total, 1500 demandes portant sur une somme de 216 millions avaient été formulées.

Trente têtes de bétail brûlées

Un violent incendie a complètement détruit, avec une rapidité foudroyante, dans la nuit de dimanche à lundi, un châlet situé sur le flanc de la Berra au-dessus du grand village de La Roche (Fribourg). L'élément destructeur fit si rapidement son œuvre qu'on ne put rien sauver et que trente têtes de bétail sont restées dans les flammes. Les dégâts sont très importants.

Un enfant est frappé d'un coup de couteau

Samedi vers 15 heures, des enfants qui vendaient des cartes postales de Nouvel-An se sont pris de querelle à la Genfergasse, à Berne. L'un d'eux, âgé d'une douzaine d'années, se sentant frappé au moyen de clefs de patins, répondit en saisissant un couteau de poche, genre couteau militaire, et frappa à la tête un de ses camarades âgé de 13 ans qui fut si grièvement blessé qu'il dut être transporté d'urgence à l'hôpital de l'Ile.

La police a conduit au poste le garçon de 12 ans qui a frappé. Le couteau a été saisi.

Une auto culbute

M. Eugène Conod, laitier, rentrait dimanche en auto de la Sarraz à Orbe (Vaud) lorsqu'un des pneus de sa voiture éclata. L'auto fit une embardée et vint donner contre une borne, après avoir atteint Mme Louise Bonzon, qui se trouvait sur la route.

Les occupants de l'auto furent projetés sur le sol, mais s'en tirent presque tous avec de légères blessures. M. Conod, lui, est blessé plus sérieusement et a un bras brisé. Il a été transporté à l'infirmerie d'Orbe.

Quant à Mme Bonzon, elle a été atteinte si malheureusement qu'elle a le visage enfoncé et le nez brisé. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Rochat, elle a été transportée à l'hospice Saint-Loup.

L'électrification

A l'aube de la nouvelle année, M. Schrafl, président de la direction générale des C. F. F., adresse, sous ce titre, dans le « Bulletin », ses vœux au personnel. Il constate que l'année qui finit a été bonne pour les C. F. F. Le nombre des voyageurs s'est accru, les transports de marchandises se sont développés. Maintes simplifications ont été apportées dans les rouages de l'administration et l'on voit augmenter de façon réjouissante le nombre des fonctionnaires qui déploient un sens commercial et un esprit d'initiative profitables à l'entreprise.

Mais le résultat favorable de l'exercice écoulé ne doit pas faire oublier que la situation financière des C. F. F. et la concurrence que leur font les nouveaux moyens de transport exigent encore de grands efforts. Aussi M. Schrafl fait-il en terminant appel à la bonne volonté et à la consciencieuse collaboration de tous les services des C. F. F.

A un moment où par la mise en service de la ligne Oerlikon-Schaffhouse s'achève la première étape de l'« électrification », le « Bulletin » des C. F. F. examine les résultats obtenus en se plaçant au point de vue général de l'économie nationale. L'application de la traction électrique, dit-il en substance, se traduira en 1929 par une économie de charbon de 550,000 tonnes, soit une vingtaine de millions de francs. La balance commerciale du pays s'en trouve améliorée d'autant.

En outre, l'exploitation toujours plus intense de nos cours d'eau fait affluer de très fortes sommes, sous la forme de droits d'eau, dans les caisses des cantons et des communes, ce qui, en dernière analyse, profite à tous les contribuables, puisque ces recettes allègent le fardeau des impôts. Les C. F. F. ont payé, à eux seuls, jusqu'à présent, quelque sept millions de francs au titre de droit de concession.

Quant aux industries d'exportation, l'« électrification » accélérée ne leur a pas seulement procuré du travail pendant la période de crise. Elle a permis aussi aux fabriques suisses, en particulier à l'industrie des machines, de déployer dans le domaine de la traction électrique une fructueuse initiative et de recueillir des expériences, dont elles ont tiré grand profit sur le marché mondial. Des commandes leur sont parvenues de l'étranger en si grand nombre qu'aujourd'hui elles n'en sont plus à compter exclusivement sur celles des C. F. F.

Enfin, par la plus grande commodité et la rapidité de transport qu'elle comporte pour les voyageurs, l'adoption de la traction électrique a rendu de grands services à l'industrie hôtelière en contribuant dans une forte mesure à animer le mouvement des étrangers.

Glissade mortelle

Près de la gare de Rapperswil un serrurier du dépôt, M. Anton Derungs, a glissé sur le terrain gelé et s'est si grièvement blessé à la colonne vertébrale qu'il a succombé peu après.

Un motocycliste se tue

M. Jean Frauendiener, 46 ans, marié, employé dans une société d'assurances, circulant à motocyclette, est entré en collision avec un camion au croisement de la Sternestrasse et de l'Escherstrasse, à Zurich. Le motocycliste, qui s'est fracturé le crâne, est décédé à l'hôiptal. Il a été établi que tant camion que moto circulaient à très vive allure.

Des cas de diphtérie

Dans le district de Sargans (St-Gall), on a enregistré ces jours derniers trente cas de diphtérie, dont quatre mortels.

Un jubilé

La clinique de Bois-Cerf, à Lausanne, a célébré, dimanche, en présence de Mgr Besson, évêque de Fribourg, le quarantième anniversaier de l'ordination et de la première messe de Mgr Laurent Weinsteffer, aumônier de la maison depuis trente-cinq ans. Cette réunion a fourni à quelques amis du prélat l'occasion de lui dire leur affection et leur vénération.

L'électrification des C. F. F.

Il faut s'attendre à ce que le Conseil fédéral liquide sans retard la question de l'indemnité de guerre réclamée par le conseil d'administration des chemins de fer fédéraux. Peut-être l'idée de M. Musy de leur accorder un subside pour la poursuite de l'électrification l'emportera-t-elle. Si c'était le cas, il ne faudrait cependant pas s'attendre à une reprise des travaux avant deux ans. Tout simplement parce que l'énergie électrique fait défaut.

En ce qui touche nos forces motrices, nous sommes arrivés à la limite de nos disponibilités, en attendant d'être en déficit, situation délicate, qui peut durer jusqu'à l'inauguration des usines du Grimsel. Et encore les besoins n'auront-ils cessé de croître entre temps.

Recours contre l'impôt de guerre

A partir du 1er janvier et jusqu'au règlement de tous les recours formés avant le 1er mars 1929 contre les décisions en matière d'impôt de guerre des commissions cantonales de recours, la commission fédérale de recours pour l'impôt de guerre sera constituée comme suit :

Président : M. Ernest Blumenstein, professeur à Berne ; vice-président : M. Max Schmidt, conseiller d'Etat, Aarau ; membres : MM. Angelo Bonzanigo, avocat, Bellinzone ; Louis Bourgknecht, avocat, à Fribourg ; Alfred Häuptli, sous-directeur de la Banque cantonale de Berne, à Berne; Hermann Kurz, directeur, président du conseil d'administration de la société fiduciaire suisse de l'hôtellerie, à Zurich ; M. Albert Pérusset, directeur de la fabrique de chaux et ciments, Baulmes; suppléants: MM. Emile Klöti, conseiller national, Zurich ; Wilhelm Künzle, avocat, Saint-Gall, et Rudolf von Tobel, commerçant, à Berne.

LA RÉGION

Eboulement à Meillerie

Un énorme bloc de rocher cubant plus de 500 m. s'est abattu sur la route nationale No 5, à l'entrée du tunnel interrompant la circulation. Les travaux de déblaiement entrepris de suite ont permis un dégagement rapide de la route. D'autres chutes de rochers sont malheureusement à prévoir.

Des nouvelles reçues à la dernière heure permettent d'assurer que la circulation des véhicules a été complètement rétablie.

Un engin qui éclate

A Vaudrey, près de Auseilles, un garçonnet de treize ans, fils de M. Auguste Sibelet, vient de provoquer un grave accident. Ayant trouvé un détonateur, l'enfant le porta à la maison et imagina de chauffer l'engin avec une bougie. Dans la pièce où la famille se tenait réunie, une formidable explosion fit voler en éclat les vitres des fenêtres en même temps que s'élevaient des cris de douleur.

Toutes les persones présentes ont été blessées plus ou moins grièvement : le petit imprudent a quatre doigts arrachés et la face ravagée par l'explosion ; sa mère est blessée aux bras et aux seins; une tante a un œil crevé et des plaies superficielles et deux petits jumeaux, encore au berceau, sont blessés en diverses parties du corps.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

✶ M. Mussolini vient d'envoyer une circulaire à tous les fonctionnaires les dispensant d'envoyer leurs vœux au gouvernement à l'occasion de la nouvelle année. Cette coutume, dit la lettre, doit être abandonnée, car elle n'a d'autre résultat que d'empêcher tout travail utile du gouvernement pendant plusieurs jours.

✶ La récompense de 25,000 dollars offerte par M. Durant, le fabricant d'automobiles bien connu dans les milieux industriels, pour le meilleur plan d'organisation en vue de rendre effectives les mesures de prohibition aux Etats-Unis, vient d'être gagnée par le major Chester Mills, ancien chef de la police de la prohibition à New-York.

Le jury comptait parmi ses membres le sénateur Borah, le président de l'université de l'Etat de l'Ohio, M. Thompson, M. Barton et un certain nombre d'autres personnalités. Le second prix, d'une valeur de 15,000 dollars, a été accordé à un étudiant de l'Ecole supérieure de Palo Alto (Californie) qui ne doit toucher pour sa part que mille dollars, le reste devant aller à la caisse de l'école.

✶ Malgré le dégel, trois enfants jouaient sur la glace d'un étang, non loin de Cologne. Soudain la glace se rompit et les enfants furent précipités dans l'eau. Bien que des secours soient arrivés immédiatement, un seul des enfants a pu être sauvé tandis que les deux autres, âgés de 5 et de 6 ans, n'ont pu être ramenés à la surface qu'à l'état de cadavres.

✶ La gendarmerie de Pougny (France) a arrêté, pour défaut de papiers, au moment où ils allaient franchir la frontière suisse, les nommés Gaudy, forain à Lyon, et Félix Soveaux, forain sans domicile.

Ces deux individus ont été trouvés porteurs de pistolets automatiques chargés et de trois montres-bracelets dont ils n'ont pas voulu indiquer la provenance. Ils avaient voyagé sans billet de Lyon à Ambérieu. Ils venaient de purger une condamnation pour vol. Tous deux ont été écroués à la prison de Nantua.

✶ Deux sœurs de 17 et 18 ans qui avaient emprunté la voie ferrée pour gagner du temps au cours d'une promenade, ont été tuées par un train de voyageurs devant la gare de Lauenburg (Allemagne).

✶ Trois Chinois, accusés de l'assassinat de l'infirmière anglaise miss Thompson, commis le 3 octobre à Shanghaï (Chine), ainsi que d'une tentative de meurtre sur un Anglais, M. Dudley Law, ont été condamnés à mort.

✶ Il n'y a toujours pas de changement sérieux dans l'état du roi d'Angleterre.

M. Oliver, secrétaire des services de la transfusion du sang, à la Croix-Rouge britannique, a déclaré qu'à la suite des suggestions des médecins du roi de recourir éventuellement à une transfusion du sang, il avait reçu de nombreuses offres de personnes prêtes à subir l'opération. Toutefois il a ajouté qu'il est douteux que l'on choisisse pour l'opération une personne en dehors des milieux de la cour.

✶ La commission parlementaire chargée d'étudier la fusion des communes suburbaines avec la ville de Genève a, par cinq voix contre trois, chargé le Conseil d'Etat d'étudier au point de vue financier l'unification de certains services : écoles, travaux publics et police. Cette fusion administrative pourrait se faire par simple décision du Grand Conseil et n'entraînerait pas une nouvelle votation populaire.

✶ On a arrêté à Lugano un nommé Casnadi ; cette arrestation est due à des raisons politiques. Le « Corriere del Ticino » dit que Casnadi a été pendant plusieurs années correspondant de divers journaux et qu'il se rendait souvent à Lugano. Il a été surveillé par la police au moment de l'affaire Rossi. On a constaté que Casnadi était au service de la police italienne. Il y a environ deux mois, les autorités tessinoises lui avaient interdit le séjour dans le canton.

✶ On annonce de Rome la mort de M. Andrea Amici, médecin du Pape.

✶ La police a arrêté samedi dans un des plus grands hôtels de Berlin le commerçant Max Firnstein, 28 ans, qui, pendant plusieurs mois, avait parcouru toute l'Allemagne sous le nom de prince de Croy. Il était descendu dans les hôtels les plus luxueux ; ses malles portaient blason et couronne ; il se donnait en général pour le frère du duc Charles de Croy. Il a toujours payé ses notes, assez élevées.

Au cours de son interrogatoire, Firnstein a déclaré qu'il avait pris un faux nom pour échapper à une peine de prison à laquelle il avait été condamné à Munich.

✶ Le Grand Hôtel de Brissago (Tessin), qui était la propriété de la Banque d'épargne et de prêt de Berne, vient d'être acheté, au prix de 450,000 francs, par une société ayant à sa tête M. Gehrig, hôtelier à Lucerne. L'hôtel sera ouvert dès le 1er février.

✶ Le « Times » termine une étude sur la nation afghane et l'œuvre du roi Amanoullah en faisant ressortir que, même à cette heure, les rebelles semblent n'avoir aucun chef visant à quelque fin précise. Or, dit-il, aucune révolte ne peut durer longtemps pour une simple négation comme l'hostilité à l'égard des réformes prescrites par la loi, et les efforts de quelques révoltés ne pourront aboutir à rien.

✶ M. Alexandre Moriaud, conseiller d'Etat genevois et conseiller aux Etats, assigne les Imprimeries populaires de Lausanne et Genève en paiement de 10,000 fr. à titre de réparation morale ensuite de la campagne conduite par le parti socialiste genevois contre M. Moriaud et le « Genevois ».

✶ Un médecin hypnotiseur de Berlin nommé Lorenz a comparu devant la Cour d'assises pour avoir violé des femmes en état d'hypnose et pour avoir commis des escroqueries. Il a été condamné à deux ans de réclusion et à cinq ans de pirvation des droits civiques.

✶ L'association fribourgeoise des fonctionnaires de l'Etat, présidée par M. Thévoz, avait demandé au gouvernement l'octroi d'un congé, les veilles de Noël et de Nouvel-An. Cette requête fut vivement combattue par M. le chancelier d'Etat Godel, mais agréée toutefois par le Conseil d'Etat. Dans une nouvelle lettre, l'association intéressée a protesté contre l'attitude de M. Godel. On ne pense pas que cet incident ait des suites notables.

NOUVELLES LOCALES

Les obsèques de Madame Biéler

Les obsèques de Madame Veuve Biéler, née Borter, ont eu lieu ce matin à Thermen. Malgré le temps, elles ont revêtu le caractère d'une manifestation de sympathie grandiose à l'égard de Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Toute la Maison épiscopale, M. le Vicaire Général Delaloye, les chanoines de la Cathédrale, un grand nombre de doyens et d'ecclésiastiques, MM. les conseillers d'Etat de Cocatrix, Walpen, Lorétan, beaucoup de magistrats de tous ordres assistaient à la cérémonie.

M. le conseiller fédéral Musy à Vermala

M. le conseiller fédéral Musy passe à Vermala les jours de congé qu'il a pris pour activer sa convalescence. Comme toujours, le très sympathique magistrat se trouve fort bien du climat valaisan. Il a reçu samedi la visite de MM. les conseillers d'Etat de Cocatrix et Troillet.

Le guide Dorsaz et Napoléon

On nous écrit :

Voici les faits exacts de la libéralité de Napoléon Ier à l'égard du guide Dorsaz. Ils ne souffrent aucun démenti.

Le guide Dorsaz ignorait l'officier qu'il conduisait ; aux interrogations de Bonaparte, Dorsaz répondit qu'il habitait une maison louée, n'ayant pas les ressources pour l'acheter.

En automne, l'ambassadeur de France à Berne écrivit au Prévôt du Grand-Saint-Bernard pour le prier, au nom de Bonaparte, de lui indiquer le nom du guide qui avait « affermi le pas de la mule » qui transportait le Premier Consul et de s'informer du coût de la maison qu'il habitait et dont le Premier Consul voulait faire cadeau à son guide.

Le Prévôt du Grand-Saint-Bernard répondit que, dans l'intervalle, elle avait été achetée mais qu'elle n'avait pas encore été payée ; qu'elle coûtait 1200 francs.

L'ambassadeur envoya aussitôt cette somme au Prévôt Luder, avec charge de la remettre à Dorsaz.

Elections complémentaires de Port-Valais

On nous écrit :

A Port-Valais, les élections municipales du 2 décembre avaient eu lieu selon le système proportionnel.

La liste d'entente avait obtenu 795 suffrages ; la liste conservatrice 695 et la liste socialiste 225. Par suite d'un cas d'incompatibilité et malgré un recours formulé à ce sujet, l'un des candidats de la liste conservatrice avait dû se retirer.

Comme cette liste n'avait pas de « viennent ensuite », une élection complémentaire au scrutin majoritaire s'imposait pour la désignation du 7me candidat.

On avait dû, de ce fait, surseoir aux élections du président et du vice-président de la commune.

Ces trois élections ont eu lieu hier, dimanche, et en voici les résultats :

7me conseiller, M. Cachat André, radical, nouveau, élu par 130 voix.

M. Bussien Jules, radical, ancien, élu par 145 voix.

M. Curdy Albert, conservateur, nouveau, élu par 122 voix.

Tous ces candidats appartenaient à la liste d'entente.

L'année qui s'en va et l'année qui vient

Le dernier dimanche de l'année ne fut ni beau, ni agréable, et nous en fit voir de toutes les couleurs.

Pluie, grêle, orage, éclairs, rien ne manqua à la « fête », pas même les salves que tira le ciel en l'honneur de ce dernier dimanche de l'année, qui n'a pas daigné nous sourire.

Le soir, vers les six heures et demie, nous ressentîmes de légères secousses sismiques.

Aujourd'hui, lundi, le temps est quelque peu meilleur, mais froid et venteux.

Le 1er janvier du calendrier grégorien qui est le nôtre, correspond au 19 décembre 1898 du calendrier Julien ou russe, au 11 nivôse de l'an 137 du calendrier révolutionnaire, au 19 Tebth de l'an 5689 du calendrier israélite (ère des Juifs), au 19 Redjeb de l'an 1347 du calendrier musulman (hégire).

La fête de Pâques tombe sur le 31 mars, l'Ascension sur le 9 mai, la Pentecôte sur le 19 mai, la Fête-Dieu sur le 30 mai, le Jeûne fédéral sur le 15 septembre. Noël tombe sur le mercredi 25 décembre.

L'année 1929 est la onzième dès la grande guerre, la 15me de la déclaration de la guerre par l'Allemagne, l'année 31 de la découverte de la télégraphie sans fil, l'an 33 de la découverte de la radiographie, l'an 52 de la découverte du téléphone, l'an 437 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, l'an 475 de l'impression du premier almanach, l'an 1859 de la destruction de Jérusalem, l'an 1897 de la crucifixion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Voulez-vous faire de beaux rêves ?

Les archives de la Société française de biologie vous en donneront le moyen. Elles contiennent, en effet, un rapport de feu le Dr Delaunoy, disant notamment :

« Quand on ne rêve pas d'habitude il suffit, pour rêver, de dormir la tête couvert. Si l'on se couvre le front d'une plaque d'ouate, les rêves perdent leur caractère incohérent et désordonné pour revêtir une allure intelligente. Si l'on se couche la tête basse, on rêve ; si c'est sur le dos, les rêves sont colorés, mouvementés. Les rêves que l'on fait couché sur la partie droite du cerveau sont illogiques, absurdes, puérils, menteurs ; mais sur la partie gauche du cerveau ils sont plus intelligents, touchent à des faits récents, parfois ils deviennent magiques. »

On peut toujours essayer.

Admission d'apprentis-commis pour le service des gares

Un certain nombre d'apprentis seront engagés au printemps de 1929 pour le service des gares.

Conditions d'admission : Nationalité suisse. Age au 30 avril 1929 : 17 à 22 ans. Santé parfaite, ouïe, vue et sens des couleurs normaux, bonne instruction, connaissance de deux langues nationales au moins. Les candidats devront subir un examen pédagogique, et, en cas d'admission éventuelle, se soumettre à la visite d'un médecin attitré de l'administration.

Inscriptions : Les candidats doivent s'inscrire d'ici au 10 janvier 1929 auprès d'une direction d'arrondissement (Lausanne, Lucerne, Zurich) par lettre autographe contenant un bref curriculum vitae. Ils doivent joindre leur certificat de naissance ou leur acte d'origine, un certificat de bonnes mœurs, leurs témoignages scolaires (bulletins de notes) et tous autres certificats propres à donner une idée complète de leur instruction et de leurs occupations antérieures. Les directions d'arrondissement fourniront, sur demande, des renseignements complémentaires.

Une ligue contre la tuberculose dans le Haut-Valais

Vendredi 28 décembre, après-midi, a été constituée définitivement à Brigue, à l'hôtel Muller, une ligue du Haut-Valais contre la tuberculose.

L'assemblée réunissait des délégués de tous les districts du Haut-Valais, une douzaine de médecins, et des représentantes des différentes associations féminines du Haut-Valais.

M. le Dr Voûtaz, médecin-chef du Sanatorium militaire de Montana, qui devait exposer les tâches de la Ligue, a dû s'excuser pour cause de maladie.

Le Dr Burcher, de Brigue, présenta à sa place une conférence itinérante. Il fut nommé, l'instant d'après, président de la nouvelle ligue à l'unanimité.

Selon les statistiques, notre canton serait le plus éprouvé par la tuberculose. La fondation de la ligue se justifie donc entièrement et vient bien à son heure.

Noël valaisan à Genève

De la « Suisse » :

Les Valaisans de Genève ont eu leur arbre de Noël dans la salle de la rue du Môle. Ce fut une fête à la fois familiale et des plus brillantes, à laquelle prirent part de nombreuses sociétés du canton. Programme fort artistique avec la Chorale du Valais.

On notait encore, venus en amis, la Société valaisanne de bienfaisance et la Société de secours mutuels, la Société neuchâteloise, le Cercle fribourgeois, l'Ecusson vaudois, ainsi que la Sirène.

Félicitons de la réussite de cette soirée MM. le Dr Quaglia, Camille Troillet et Escher, du comité d'organisation.

Les compagnons du bouteiller valaisan

On nous écrit :

Sous les auspices de la Société cantonale de viticulture et de la Société de viticulture et d'agriculture de Sion et environs, il vient de se créer à Sion une association libre des Compagnons du Bouteiller valaisan. Cette association a pour but de faire vivre plus intensivement en Valais, la belle et noble tradition du bouteiller dans les caves des vignerons. Cette antique coutume à laquelle nos aïeux étaient si fidèles tend malheureusement à se perdre, et les bouteillers particuliers deviennent de plus en plus rares. Les Compagnons du Bouteiller valaisan veulent remettre en honneur l'ancien état de choses et créer à nouveau dans le pays un courant d'intérêt profond pour la vigne et le vin. La nouvelle association n'a point de statuts et ne comporte aucune cotisation. Une fois ou deux l'an, tous ceux qui s'intéressent à ses efforts se réuniront en un plantureux banquet qui sera en même temps une intéressante séance de dégustation des meilleurs crus des bouteillers des Compagnons.

Un premier banquet est prévu à Sion, dans le courant du prochain carnaval. Un jury spécial appréciera les crûs apportés, selon un règlement qui sera établi pour les besoins de la cause.

Toute personne amie des vignes et des bons crûs, qui, en dehors de toute préoccupation politique, désire s'affilier aux Compagnons du Bouteiller valaisan, est priée de bien vouloir s'annoncer au soussigné qui communiquera en temps voulu toutes les indications utiles à la prochaine réunion.

Dr Henry Wuilloud.
Diolly/Sion.

Tremblement de terre

Nous avons mentionné plus haut les secousses sismiques de dimanche soir.

Il nous revient aujourd'hui que ces secousses ont affecté toute la région de la vallée du Rhône.

De Champéry, de Val d'Illiez, de Monthey, de St-Maurice, de Martigny on signale, exactement à 18 h. 30, des bruits sourds accompagnés de secousses très fortes. Conséquences : meubles ébranlés, commotions très fortes chez les nerveux.

A Champéry, il y eut même un moment de panique. Chacun sortit de sa maison pour voir ce qui se passait.

† **CHAMOSON.** — (Corr.) — Lundi ont eu lieu à Chamoson les obsèques de M. Marc Maye-Carruzo, décédé à l'âge de 31 ans des suites d'une double pneumonie.

L'honorable défunt, qui jouissait de l'estime générale, avait débuté dans l'enseignement qu'il abandonna ensuite pour se livrer plus assidûment au commerce. Cette année même, soit le 2 décembre dernier, il avait été élu conseiller communal, fonction qu'il n'aura pu remplir.

M. Maye-Carruzo est mort à la Clinique du Dr Ducrey, à Sion, dans les meilleurs sentiments de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

A la veuve et à la famille éplorées, l'hommage de nos condoléances émues.

CHAMOSON. — C'est toujours avec optimisme que nous annonçons le loto en faveur de notre chère église paroissiale. Cette fois il aura lieu le jour du Nouvel-An et dimanche de l'Epiphanie, dès 14 h. jusqu'à... ce que tout le monde soit parti.

Ah ! si vous saviez tout le travail qui se fait ces jours-là ! Si vous saviez le nombre de belles choses qui s'amassent et s'accumulent ! Des dames et demoiselles charmantes ont, de leurs doigts habiles, confectionné de ravissants ouvrages. Eh bien ! de tous ces magnifiques travaux, vous serez bientôt les heureux possesseurs. Car cela ne fait pas de doute, n'est-ce pas, vous venez ! C'est là une de ces choses pour lesquelles on ne tergiverse pas : les nobles causes ont besoin de vous, venez donc mardi et dimanche prochains et... faites des dépenses aussi extravagantes que possible. Tout le monde gagnera des lots superbes et quant à votre chance elle sera vraiment miraculeuse.

Donc... rendez-vous général mardi 1er et dimanche 6 janvier à Chamoson pour le loto de l'Eglise. Et d'avance merci.

MARTIGNY-COMBE. — A M. Paul Rouiller, ancien etc., La Croix. — (Corr.) — Je n'espérais pas avoir le dernier mot, je n'ignorais pas que vous subissiez douloureusement, en cette période du solstice d'hiver, vos... époques polémistiques !

Votre dernière lettre m'a cependant surpris et, si je n'étais pas immunisé contre vos pirouettes, je conseillerais à vos proches de faire appel à l'homme de l'art.

Je vous soumettrai, pour rafraîchir votre mémoire, ce petit extrait d'une copie de la séance du 30 mars dernier par devant le juge de Martigny-Combe :

« Le soussigné Paul Rouiller de Joseph regrette les accusations portées contre Madame M..., gérante etc. ; il les retire et s'engage à déchirer la déclaration qu'il a fait signer à diverses personnes au sujet de Mme M..., etc. »

Après cela, vous pouvez bien encore soutenir que vous avez raison et que vous n'avez pas détruit la pétition en question, vous n'arriverez qu'à prouver que vous avez forfait à vos engagements. Mais, rassurez-vous, personne ne sera surpris, Monsieur le porte-parole de tous les Rouiller de Suisse et de Navarre.

Pour que vous ne m'accusiez pas de partialité, je dois cependant convenir que le président de Martigny-Combe eut tort doublement :

1. en vous rinçant la dalle à tout propos et aussi hors de propos ;

2. en oubliant, aussi légèrement, qu'il est une catégorie d'individus, où vous figurez en bon rang, avec laquelle on ne doit jamais badiner.

Vous me permettrez d'en rester là, votre bulletin de vote, cause initiale de ce perd-temps, eût-il été barbouillé du sommet au fond, ne mérite vraiment pas cet excès de publicité. R. M.

MURAZ-COLLOMBEY. — Le comité de la « Chorale » se fait un devoir de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réussite de son loto.

Sans distinction de partis, notre village entièrement lui a donné son appui.

Qu'il trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance. Notre gratitude va également aux nombreux amis de Collombey qui, par leur présence, ont été pour nous un encouragement, ce dont nous garderons bon souvenir.

Avec un grand merci à toute la population régionale, nous déclarons réserver notre obole aux sociétés du village, ne gardant pour nous que le culte du devoir et de l'amitié. Le Comité.

ST-MAURICE.— Fidèle à une tradition, la Société des Eclaireurs a eu, samedi soir, son arbre de Noël. Malheureusement, par suite de diverses circonstances, la population de notre localité, toujours si friande de ces manifestations, n'a pu être invitée cette année. Elle nous en excusera.

La fête, joie des Louveteaux et des jeunes, célébrée dans l'intimité du local, a vu se produire toutes les belles espérances de la troupe. Dans un bel enthousiasme et animés du meilleur esprit scout, tous, grands et petits, ont fraternisé. Il est beau et réjouissant de voir une nombreuse jeunesse travailler avec entrain, poursuivant un même but, un bel idéal, cet idéal scout, idéal de fraternité symbolisé par leur devise : « Toujours prêt ».

SION. — A propos d'une polémique. — Nous avons reçu d'une personne amie un long article en réponse à un entrefilet d'un journal de Sion, paru samedi, et concernant un dévoué fonctionnaire de l'Etat. Nonobstant les arguments, dont tous ne sont pas sans valeur, contenus dans cet article, nous croyons faire œuvre excellente en mettant un point final à une polémique qui tournait en regrettables conflits personnels.

LES SPORTS

Le ski à Montana

Le premier grand concours interclubs de ski s'est disputé dimanche, à Montana. Une légère couche de neige fraîche, tombée dans la nuit, a facilité les courses. La course de demi-fond, comprenant un parcours de 8 kilomètres, a réuni 28 concurrents.

1. Classement individuel. — 1. Innocent Vuardoux, Grimentz, 52 min. 30 sec. 2. Germain Mabillard, Vercorin, 52 min. 54 sec. 3. Victor Palmer, Montana, 52 min. 56 sec. 4. Henri. Clivaz, Montana, 53 min. 14 sec. 5. Célien Zufferey, 53 min. 40 sec.

2. Groupes (total des temps de trois manches de groupes de 4 hommes). — 1. Equipe Montana, 2 h. 48 min. 26 sec. 2. Edelweiss, Vercorin, 2 h. 54 min. 4 sec. 3. Le Réveil, Vercorin, 2 h. 54 min. 31 sec. 4. Montana II, 2 h. 57 min. 13 sec. 5. Lens, 2 h. 57 min. 34 sec. 6. Sierre, 3 h. 14 min. 31 sec.

C'est la premirèe fois, depuis l'institution des courses interclubs, que Montana se classe le premier devant Vercorin, qu'il devance de 12 min. 36 sec.

Le champion des deux courses est Germain Mabillard, qui gagne la grande coupe du Ski-Club de Montana.

3. Obstacles et vitesse. — Piste de 1500 mètres semée de Vermala au centre de Montana de plantes abattues, de murs, de tonneaux, de haies. 1. Victor Palmer, Montana, 3 mi. 40 sec. 2. Jacques Muller, Sierre, 3 min. 41 sec. 3. Georges Chevey, Verconsin, 3 min. 43 sec. 4. Gentinetta, Montana, 3 min. 50 sec. 5. Jean Trachsel, Montana, 3 min. 50 sec. 2/5.

DERNIÈRE HEURE

Un gros incendie à Londres

LONDRES, 31. — Un très grave incendie a éclaté dimanche après-midi dans East End de Londres. Un chantier de bois, situé sur le rivage de la Tamise, a été en partie détruit. Dans le voisinage, par moments, le ciel était complètement obscurci par la fumée qui se dégageait du brasier dont les flammes atteignaient jusqu'à 60 pieds de hauteur. Cinquante pompes à incendie avaient été envoyées sur les lieux. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Madame Veuve **Valentin AUBERT**, née **MABILLARD** ;
Monsieur et Madame **Camille MABILLARD-DESLARZES** et leur fils Marcel ;
Monsieur et Madame **Théophile MABILLARD** ;
Monsieur et Madame **Camille MABILLARD** et leur fils Roger ;
Les enfants **Louis** et **Jeanne MAGNIN**, à Martigny-Ville ;
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Rose MABILLARD

née MICHAUD

leur mère, grand'mère et arrière-grand'mère, décédée après une pénible maladie à l'âge de 94 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mardi le 1er janvier 1929, à 8 h. 30.

P. P. E.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Veuve **Maurice CARRUPT** et famille, à **Chamoson**, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

— AU —

Traditionnel „Apéro“

du 1er janvier 1929 vous demanderez et adopterez ainsi pour toute l'année, le

„Diablerets“

Apéritif Suisse

Noblesse vermouth d'asti

VOEUX ET SOUHAITS POUR 1929

P.-M. BLANC
Sellerie - Tapisserie - Articles de voyage - Literie
ST-MAURICE — Ameublements — ST-MAURICE
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour 1929 et les prie de bien vouloir lui continuer la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer

La Société de Musique
L'Agaunoise - St-Maurice
présente à ses membres honoraires, passifs et actifs ses meilleurs vœux pour 1929, elle se fait un plaisir de les inviter à venir déguster le vermouth d'honneur qui leur sera offert le 1er janvier, dès 11 h. 30, en son local, café du Nord.

Maurice de SIEBENTHAL - RUCHET
Coiffeur et grimeur - St-Maurice
Vente d'Eau de Cologne au détail
présente à sa bonne et fidèle clientèle et au public en général ses meilleurs vœux

Le café du Nord
H. Chevalley - St-Maurice
présente à ses amis, clients et connaissances ses vœux les meilleurs pour l'année nouvelle

VICTOR RAMONY
Café du Soleil St-Maurice
présente à ses clients, amis et connaissances ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

LOUIS ES-BORRAT
BOUCHER - ST-MAURICE - MONTHEY
remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner, et, en espérant qu'elle la lui continuera à l'avenir, lui présente ses vœux les meilleurs pour l'an nouveau

Camille Coutaz
Combustibles - St-Maurice
présente à sa fidèle clientèle et à ses nombreux amis ses voeux les meilleurs pour la nouvelle année

Jacques MICOTTI et Fils
ENTREPRENEURS - ST-MAURICE
présentent à leurs amis, clients et connaissances leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Dante Marchetti
Boucherie-Charcuterie -:- St-Maurice
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Paul et Fernand Veuillet
Hôtel de la Gare St-Maurice
présentent à leurs clients, amis et connaissances les meilleurs voeux pour la nouvelle année

La Distillerie de St-Maurice
HENRI NANZER
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux et souhaits pour 1929

PLINIO CADONI
Gypserie et Peinture - St-Maurice
remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Antoine MONTANGERO
Entrepreneur - St-Maurice
présente à sa fidèle clientèle et à ses nombreux amis ses voeux les meilleurs pour la nouvelle année

L'Hôtel des Alpes
ST-MAURICE
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

CHARLES MORISOD
Ferblantier-appareilleur, St-Maurice
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les prie de bien vouloir lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour.

L'Hôtel de l'Ecu du Valais
St-Maurice
présente à sa bonne et fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la Nouvelle année

GARAGE GŒGEL - ST-MAURICE
Auto-transports en tous genres
Taxis - Cars alpins
présente à son aimable clientèle ses meilleurs voeux pour 1929
Garage ouvert jour et nuit

HYACINTHE AMACKER
Maréchal-ferrant - St-Maurice
présente à ses amis et fidèles clients ses voeux les meilleurs pour la nouvelle année

HENRI CROSETTI
Ferblantier-appareilleur - St-Maurice
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les prie de bien vouloir lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour.

Paul et Julien PENEY
Entrepreneurs ST-MAURICE
remercient leur fidèle clientèle et lui présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

L'Hoirie Maurice Luisier
St-Maurice
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et les prie de lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'ici

La Boulangerie-Pâtisserie
Henri Baud
ST-MAURICE
présente à ses fidèles clients ses bons vœux pour 1929

JOSEPH AMACKER
Fers et Quincaillerie
ST-MAURICE
présente à ses clients et amis les meilleurs vœux pour la nouvelle année

Hôtel de la Dent du Midi, St-Maurice
Avenue de la Gare Téléphone No 9
Maurice & Anna RICHARD, propriétaires
présentent à leurs clients et amis leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

ALBERT DIRAC
Menuiserie - Ameublements - St-Maurice
présente à sa fidèle clientèle et à ses nombreux amis ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année

RENÉ BOCH
Couteaux Opinel - St-Gingolph
présente à ses amis, clients et connaissances ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année

La Boulangerie KUHN
St-Maurice
présente à sa bonne et fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

VICTOR BROUCHOUD
Serrurerie d'art et de bâtiment. Appareillage et Installations sanitaires - ST-MAURICE
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les prie de bien vouloir lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour.

Jean DUC, Electricien
ST-MAURICE
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Bonne Année
à tous nos clients
Manufacture de Tabacs et cigares de Monthey de Lavallaz & Cie

La Boucherie MUDRY
Rue du Collège Martigny
présente à son honorable clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Jean Drescher
Représentant de la Maison ORSAT - Martigny-Ville
envoie à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour 1929.

La Pharmacie Nouvelle
Maison de la Banque de Monthey - Monthey
présente à sa nombreuse clientèle et au public en général ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et rappelle aux agriculteurs toutes ses nombreuses spécialités vétérinaires réputées

Union Commerciale Valaisanne avec Service d'Escompte
présente à ses membres et au public en général ses meilleurs vœux pour 1929

Mr et Mme Marquis
Laiterie du Grand-Pont - Sion
présentent à leurs clients et amis leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Distillerie
A. Métral fils, Martigny
présente à sa nombreuse et fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

Emile Gay-Balmaz & fils
Entrepreneur. Café de la Croix Fédérale, Vernayaz
présente à tous ses clients amis et connaissances, ses meilleurs souhaits

G. & H. Terrettaz & Cie - LEVRON
Concessionnaires des Services électriques de Vollèges
présentent à leurs abonnés, clients et connaissances, les meilleurs vœux pour la nouvelle année

Léonce CRITTIN et Frères
Vins en gros CHAMOSON
présentent à leurs clients leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme et M. Paul Marclay-Jacquenoud
Broguerie du Lion d'Or - MONTHEY
présentent à leurs amis, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Boucherie Beauverd
Martigny-Bourg
présente à son aimable clientèle ses meilleurs vœux pour 1929

Vve Jacquier et Fils
Boucherie-Charcuterie Vernayaz
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Bernard Molx
Charpente-menuiserie - MONTHEY
remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Café de la Victoire
St-Germain - Savièse Jean DUBUIS
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

OREILLER - TACCHINI
Menuiserie - Ebénisterie mécanique - Evionnaz-Gare
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et les prie de lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'ici

L'Imprimerie Rhodanique
Téléphone 8 ST-MAURICE Téléphone 8
présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs souhaits pour l'an nouveau

Le Magasin PERNOLLET
Ollon MONTHEY Evionnaz
remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

PUBLICITAS
Société Anonyme suisse de Publicité
Rue de Lausanne 4 — SION
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Grande Salle de la Terrasse --- CHAMOSON
Nouvel-An et dimanche 6 janvier 1929, dès 14 heures
LOTOS
en faveur de la construction de l'Eglise
Nombreux lots de valeur

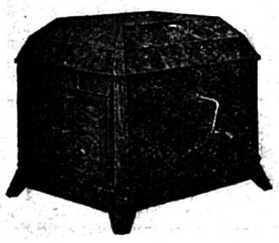

Gramophones
des marques Thorens et His Master's voice. Grand choix de disques. - Albums pour disques. Catalogue gratis.
H. HALLENBARTER
SION - MARTIGNY-VILLE (Pl. Centrale)

A vendre un
beau lustre
électrique, en fer forgé, pour une grande salle, chapelle ou église.

2 tables anciennes

2 petits
chiens - loups
de 1 mois.
S'adr Balley, Laiterie Centrale, Monthey.

Lisez et faites lire Le Nouvelliste

ENVELOPPES
PAPIER A LETTRES
AVEC IMPRESSION
FOURNIS RAPIDEMENT
AUX MEILLEURS PRIX

IMPRIMERIE
RHODANIQUE
ST-MAURICE

A vendre un
bob
neuf à 5 places. Prix fr. 70.-.
S'adresser à Jean Bæchtold, mécanicien, Ardon.

A vendre
VACHE
race de Conches, toute prête. Une croisée fraiche vêlée, forte laitière. Une jument à deux mains, de confiance. — Emile Perrollaz, Sion.

A vendre une
vachette
S'adresser chez Deladoëy, à Lavey.

Montres de précision „VITHOS" Chronomètres

Vente directe du fabricant au particulier. Réglage parfait, robuste, élégante. Garantie sur facture. — Tous genres de montres, en or, argent et métal, pr Messieurs dep. 12 fr., pr dames dep. 20 fr. Régulateurs. Réveils. Baromètres. ENVOIS à CHOIX. Demandez les nouveaux prix et le catalogue s. v p.
E. ORY-PERINAT - DELEMONT
Comptoir d'horlogerie - Maison de confianc

Taxis confortables de jour et de nuit
Téléph. 66
Garage Goëgel, St-Maurice

Vingt-cinquième année. — N° 153. Le numéro : 10 centimes. Lundi soir 31 décembre 1928.

2me FEUILLE

NOUVELLISTE VALAISAN

2me FEUILLE

Le mystère de l'infiniment-petit

Cet article s'adresse particulièrement à de nombreux lecteurs qui m'ont engagé à leur répondre par l'intermédiaire de leur journal : « Vous nous avez, me disent-ils en substance, assez parlé des formidables abîmes qui nous séparent des étoiles, pour que vous nous réserviez quelques détails sur l'infiniment-petit que cultivent les adeptes du microscope. Evidemment, dans la divisibilité de la matière, il existe un moment où nous devons nous arrêter. Quelle est cette limite ? etc., etc... »

Il y a là, en effet, un sujet passionnant entre tous et les anciens physiciens, dont il ne faut pas médire, sont tellement surpassés par les expériences modernes, qu'ils n'en croiraient pas leurs yeux s'ils revenaient parmi nous.

Déjà cependant, l'abbé Haüy, le créateur de la Cristallographie, avait soupçonné la divisibilité inouïe de la matière. Il était, en effet, parvenu à obtenir une lame de mica de 43 millionièmes de millimètre d'épaisseur. Mais cette lame contenait encore plus d'un atome dans cette même épaisseur et il fallut s'adresser à des solutions liquides pour avoir une idée précise des dimensions de ce que l'on croyait être, autrefois, la dernière particule matérielle.

En fait, les atomes sont loin de se ressembler, et les expériences doivent varier avec les substances. Par des procédés que je ne me charge pas de vous décrire — il y faudrait des volumes — nous sommes maintenant renseignés sur les dimensions des atomes. Un exemple frappant est celui d'une tête d'épingle. Savez-vous combien d'atomes sont contenus dans un si petit volume ? Il y a là, réunies, huit sextillions de particules métalliques distinctes et qui ne se touchent pas, mais sont en perpétuelle vibration.

Or, huit sextillions, s'écrit avec un 8 suivi de 21 zéros, soit :

8 000 000 000 000 000 000 000

Si nous pouvions compter ces atomes en les détachant de la masse, à raison de un million par seconde, il ne faudrait pas moins de 253 millions d'années pour arriver à une énumération complète ! Mais nous avons beaucoup mieux pour montrer la petitesse inimaginable de l'atome.

Dans une vaste salle, pulvérisez quelques litres d'eau dans lesquels vous aurez dissous une fraction de un milligramme, divisé au préalable, en trois millions de parties, de vulgaire sel de cuisine que les chimistes appellent chlorure de sodium, aussitôt vous verrez apparaître dans la flamme d'un bec de gaz, étudiée au spectroscope, la raie jaune caractéristique du sodium.

Notre odorat est d'ailleurs aussi sensible que nos instruments artificiels : un centième de millionième de milligramme d'iodoforme produit encore une odeur fort reconnaissable.

Tout le monde connaît maintenant les propriétés du radium. Eh bien, si l'on partageait un milligramme de cette substance entre les deux milliards d'humains qui peuplent la Terre, malgré que chacun d'eux n'en possédât qu'une infime parcelle, cette quantité minuscule suffirait à décharger cinq électroscopes, donc à étudier les principales particularités de ce corps mystérieux...

Mais l'atome n'est pas la dernière particule matérielle que nous puissions atteindre ; nous savons maintenant qu'il contient lui-même des objets encore plus petits, qu'on nomme électrons.

Ces derniers sont en nombre variable, le même à peu près pour chaque substance considérée, et ils tournent avec rapidité autour d'un noyau central, à peu près comme le font nos planètes autour du Soleil. Cette constatation, hors de doute, est déjà bien troublante et fait songer à cette parole prophétique de Pascal, qui voyait dans son **raccourci d'atome** « une infinité d'univers dont chacun a son firmament, ses planètes, sa Terre, en la même proportion que le monde visible ; dans cette Terre, des animaux et enfin des cirons ». Mais ce que ne pouvait imaginer Pascal, c'était qu'on pût arriver à fixer les dimensions et la densité de ces particules, qu'aucun œil humain ne verra jamais, pour la bonne raison qu'elles sont plus ténues que la grandeur de la plus petite longueur d'onde de la lumière accessible à nos yeux.

Toutefois, ces systèmes mécaniques infiniment petits, diffèrent quelque peu de nos énormes systèmes stellaires, car ici, c'est toujours le corps central qui offre les plus faibles dimensions. Il est vrai que la forte densité du noyau de l'atome rachète ses infimes proportions.

L'un des noyaux qui a été le plus étudié est celui de l'hydrogène : il n'a que 30 trillionièmes de millimètre de diamètre. C'est le plus petit corps que nous connaissions. Nous arrêterons-nous là ? Non, probablement, car des expériences nouvelles nous apprennent que noyaux et électrons sont probablement composés de grains encore plus infimes où se réfugierait l'énergie inhérente à toute substance matérielle.

Ainsi, de quelque côté qu'il se tourne, notre esprit reste confondu devant la Pensée qui a conçu les merveilles de l'infiniment-petit, associées à celles de l'infiniment grand qui nous écrase.

Abbé Th. MOREUX,
Directeur de l'Observatoire
de Bourges.

Les affaires communales de Lavey-Morcles

Le Conseil communal de Lavey-Morcles a tenu séance lundi, veille de Noël, dès 14 heures.

Le bureau de l'assemblée fut renouvelé comme suit : Président : L. Berthoud ; 1er vice-président : Ch. Jaquet : 2me vice-président : P. Pache ; scrutateurs : F. Ducret, René Pache ; suppléants : François Longchamp, Gab. Chesaux.

Sont élus membres de la Commission de gestion, les conseillers : Luc. Chesaux, Mandrin, Buffat, Loth, Pasche Fd ; suppléants : François Berney, Jean Jaquemet.

Le budget communal avec ses 60,800 fr. aux dépenses, 66,100 fr. aux recettes et 3700 fr. de déficit présumé est adopté. La Municipalité se propose de doter la Commune d'une eau plus abondante, car au cours du mémorable été que nous venons de traverser, la disette s'est fait sentir. L'introduction de postes nouveaux, proposés par divers membres du Conseil et combattus par la Municipalité est repoussée. Ne faut-il pas concentrer tout l'effort vers l'adduction d'une eau potable suffisante ? Le village se développe continuellement, de nouvelles maisons vont être édifiées l'an prochain encore, donc de l'eau... encore de l'eau !

Feue demoiselle Emma Cullaz, bourgeoise de Lavey-Morcles, qui habita Leysin, a légué 5000 fr. à la Bourse des pauvres de sa commune d'origine ; mais le testament est attaqué en nullité par quelques-uns des héritiers légaux. Une transaction paraissant possible, la Municipalité reçoit pleins pouvoirs pour transiger sur les articles secondaires du testament à la condition expresse que les 5000 francs soient versés intégralement à la Bourse des pauvres. Au cas où la transaction n'aboutirait pas elle devra exiger l'exécution de toutes les clauses du testament.

La lumière électrique va être installée au hameau de Plambuit, 30 lampes pour les quatre ménages qui y habitent. La S. F. M. A. (Société des Forces motrices de l'Avançon) participant à la dépense pour la moitié, la Commune prend à sa charge l'autre moitié et fournira les poteaux en mélèze nécessaires à la conduite ; facture de la commune, bien près de 1000 fr. Les abonnés lui rembourseront 5 fr. par lampe.

Le plan cadastral de ce qui était la commune de Morcles sera rénové l'an prochain ; il est tout indiqué que l'Etat de Vaud et la Commune saisissent l'occasion pour regrouper leur domaine respectif.

C'est pour cela que le Conseil autorise la Municipalité à acheter à des particuliers diverses propriétés dominant l'établissement thermal des Bains qui seront échangées contre des forêts d'Etat situées plus haut.

Il donne également sa sanction à l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain en Champ Marven et à la Grand'Combe aux fins d'arrondir le pâturage communal, de diminuer les frais de clôtures et de couper court aux réclamations toujours renaissantes que provoque la divagation du bétail.

Quand vous aurez « trouvé un bon parti »...
venez commander vos faire-part à l'Imprimerie Rhodanique, St-Maurice. (Tél. 8.)

SUZE se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

AGRICULTEURS !

Nettoyez vos vaches avec la POUDRE pour VACHES VÊLÉES, de la
PHARMACIE de l'ABBATIALE
à PAYERNE
Prix du Paquet fr. **1.50**. Dep. fr. **10.-** exp. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Pour faire retenir les vaches. Prix du paquet, fr. **1.30**

CLOSUIT & Cie
BANQUE DE MARTIGNY
MARTIGNY
Maison fondée en 1871
PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, polices d'assurance sur la vie, etc.
DÉPÔTS à 3-5 ans **5** %
à préavis ou bloqués **4-4** ½ %
en comptes-courants **3** ½ %
Escompte de papier commercial aux meilleures conditions
Envois de fonds en tous pays

BON
pour l'abonnement gratuit au
Sillon Romand
BON
à découper et à **envoyer** à son dépôt le plus proche, à défaut **à la Fabrique des Lactas à Gland.** qui vous abonnera **gratuitement** moyennant un ordre d'au moins un des sacs ci-dessous :

BON
BULLETIN DE COMMANDE
Veuillez m'envoyer franco gare _____
1 sac 50 kg. **Lacta** av. seau 5 lit. Fr. 39.—
1 sac 100 kg. **Lacta** av. seau 14 lit. Fr. 70.—
1 sac 100 kg. **Porçal** Fr. 44.—
1 sac 100 kg. **Chanteclair** Fr. 45.—
Ma commande donnant droit à **l'abonnement gratuit au Sillon Romand** pour 1929.
Signature : _____

Faites toute votre publicité dans le „NOUVELLISTE"

VINS
rouges et blancs
Jules Darbellay
Martigny-Bourg
Téléph. 13
Importation directe
Livraisons soignées

Boucherie ROUPH
36 bis, rue de Carouge,
Genève
expédie
Rôti bœuf le kg. **2.30**
Bouilli « **1.80**
Graisse rognon le kg. **1.50**
Cuisse ou derrières entiers le kg. **2.-, 2.20**
Viande sans os pour charcuterie 2.00

UN MOBILIER 490 FR.
Meubles neufs garantis
1 lit Ls XV, sommier, matelas et coin (crin et laine, coutil damassé). 1 table de nuit assortie. 1 armoire 2 portes ou 1 commode 4 tiroirs, 1 lavabo, marbre et glace, 1 divan, tissu fantaisie. 1 tapis de table assorti. 1 table de chambre, pieds tournés, 1 table de cuisine, 2 chaises, 2 tabourets.
On détaille
F. EVARD, rue des Deux Marchés 5 (près Riponne) Lausanne, téléphone 26.163. Sur rendez-vous, on peut visiter le dimanche.

Baume St-Jacques
de C. Trautmann, ph. Bâle.
Spécifique merveilleux pour toutes les plaies et blessures ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, affections de la peau, hémorroïdes douloureuses, dartres, piqûres, coups de soleil et engelures. Se trouve dans toutes les pharmacies. Prix fr. 1.75. — Dépôt général pharmacie St.-Jacques, Bâle.

A vendre une
vache
prête au veau. S'adresser à Evéquoz Alphonse, Erde, Conthey.

Viande désossée
pr charcuterie de particuliers
Fr. 1.50 le kilo
Expéditions - Demi-port payé
Boucherie Chevaline Centrale
H. Verrey, Louve 7, LAUSANNE.

Vente aux enchères à Monthey d'une montagne sur Champéry.

L'Hoirie de Mlle Marie Franc, vendra aux enchères publiques qui se tiendront à Monthey, au 1er étage de l'Hôtel des Postes, le **mercredi 9 janvier à 14 h. 30,** la part de Mlle Franc, soix le sixième d'une montagne sur Champéry et comprenant :
à la Lœx, habitation, grange et écurie 171 m2 pré de 22574 m2, bois de 32197 m2.
à Parse, habitation, grange, écurie 216 m2, grange 35 m2, pré de 51054 m2, bois de 78232 m2.
au Pont, habitation, grange, écurie 215 m2, pré de 47331 m2, bois de 50314 m2.
à Ripaille, habitation, grange, écurie 278 m2, remise de 48 m2, grange de 88 m2, bois de 200.000 m2, pâturage de 678.432 m2.
Pour renseignements, s'adresser au soussigné,
Pour l'Hoirie :
ED. COQUOZ, avocat,
Martigny-Ville

MALADIES de la FEMME
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le **sang, l'estomac** et les **nerfs,** et seule la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour leur assurer une bonne formation.
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront un soulagement à leurs souffrances en employant la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

Celles qui craignent les accidents du **Retour d'Age** doivent faire, avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** une cure pour aider le sang à se bien placer, et pour éviter les maladies les plus dangereuses.
La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** préparée aux Laboratoires **Mag. DUMONTIER,** à Rouen (France), se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon : **4 francs.**
Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD,** pharmacien, 21 quai des Bergues, à **Genève.**
Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

CÉPHALINE Petitat. pharm. Yverdon
SANS EFFETS NUISIBLES
Toutes pharmacies
1.75 la boite
GRIPPE
aux de tête
Névralgies
Douleurs

Viande de chèvre
Prima
ne provenant que de jeunes chèvres grasses, toujours marchandise fraîche à fr. 1.70 par kg. franco contre remboursement.
Em. Portavecchia, boucherie, Biasca (Tessin).

KIRSCH
Kirsch de première qualité
Eau-de-vie de poires à fr. 1.50
Eau-de-vie de pruneaux
Eau-de-vie de lie à fr. 2.20
Envoi depuis 5 litres contre remboursement
Jean Schwarz & Cie
Distillerie, Aarau 9

A vendre environ 7 voyages de
LITIERE
4 toises
foin et regain
ainsi que
vaches
fraîches vêlées et prêtes au veau, chez Henri Olivier Reuse, Riddes.

A vendre joli
fourneau catelle
à l'état de neuf.
S'adresser au Bureau de poste, Troistorrents.

A louer
au Pont de la Morge, appartement neuf dans villa de 5 pièces avec tout confort moderne. Petite famile préférée S'adresser à Cyprien Varone agent d'affaires, Sion.

On cherche chez docteur à la campagne, près Genève,
personne
tout à fait capable, de 25 à 30 ans, sachpnt cuisiner et s'occuper du ménage.
Il y a une bonne d'enfants faisant service des chambres. Entrée de suite. Gages de début Fr. 70.—.
Adresser offres sous chiffre M. 11257 X. à Publicitas, Genève.

SUCRE DE MALT DU Dr G. WANDER
Le bon vieux remède contre la toux
En vente partout.

Pour cause de transformations, on offre à vendre
3 moteurs
en parfait état de marche, 2 de 3½ HP. et un de 2 HP. ainsi qu'une
scie à ruban
600 mm. de passage
S'adresser à la Menuiserie Mécanique Oreiller-Tacchini Evionnaz-Gare.

Jeune ménage cherche
café
à louer. - Offres écrites sous P. 6843 S., Publicitas, Sion.

On demande de suite une bonne
FILLE
sachant bien cuisiner.
Ecrire ou se présenter chez Henri Moret, bijoutier, Martigny-Ville.

Contre la TOUX
Grand choix de bonbons pectoraux
Miel du pays, garanti pur
A. FARQUET
Négociant ST-MAURICE

Attention
Pour vos **deuils** et **fêtes de famille,** faites vos commandes de **fleurs** à une maison spécialisée pour bien travailler et à prix modérés.
A. CORTHÉSY & FILS
Horticulteur-Fleuriste, à Aigle
vous donnera toute satisfaction avec ses fleurs et son travail soigné livré franco port et emballage
Téléphone 33

Abonnez-vous au "Nouvelliste Valaisan"

VOEUX ET SOUHAITS POUR 1929

Calorie S.A. Sion
Chauffage central
présente à ses clients les meilleurs voeux pour la nouvelle année

Jos. Albrecht
Marchand-tailleur, Sion
et Magasins de Tissus et Confections
souhaite à tous ses clients une bonne et heureuse année

Alphonse Favre & Fils
Garage Moderne - Sion
présentent à leurs clients et amis leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année

LOUIS NICOUD
Boulangerie-Pâtisserie et Tea-Room — SION
présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Le Magasin de chaussures
CLAUSEN
présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Monsieur et Mme Oscar Mariéthod
Café, rue du Rhône, Sion
présentent à leurs clients et amis leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année

Confiserie Von Arx-Keller
Sion
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Moto-Garage C. Grosset
Sion
souhaite à sa nombreuse et fidèle clientèle ainsi qu'à ses amis et connaissances ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

FERNAND GAILLARD
Horlogerie-Bijouterie SION
souhaite à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

AIMONINO
Chaudronnier-vitrier - Sion
présente à ses clients les meilleurs vœux pour la nouvelle année

Deslarzes & Vernay, Sion
Parc avicole - Denrées coloniales
présentent à leur clientèle les meilleurs voeux pour la nouvelle année.

La Maison Pfefferlé & Cie
Fers - Sion
présente à ses clients ses meilleurs voeux de nouvelle année

NICHINI & LIETTI
MATÉRIAUX - SION
présentent à leurs nombreux clients, amis et connaissances leurs meilleurs souhaits de bonne année

CH. MECKERT
Etablissement horticole Mont-Fleuri SION
souhaite à tous ses clients ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

G. NIGG-ANTILLE
Café de Genève Sion
présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Chs. PAULI
Agent général pr le canton du Valais de la „Chevrolet" Sion
présente à ses clients et amis, ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Café de la Croix Fédérale
Grand Pont - Sion
présente à ses clients ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Laiterie de Sion
présente à ses clients les meilleurs voeux pour la nouvelle année

César Zufferey
Représentant Sion
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Reichenbach frères & Cie
Fabrique de meubles - SION
présentent à leurs clients et amis leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année

C. Aymon & A. de Rivaz
Agents généraux de la ZURICH et VITA
présentent à leurs assurés, amis et connaissances leurs meilleurs voeux pr la nouvelle année

La Maison J. Buhlmann
Chauffage central - Avenue de la Gare, SION
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

BRUCHEZ & BÉRARD
Scieries de Sion et Riddes
présentent à leur clientèle les meilleurs voeux pour la nouvelle année

Café Machoud
M. et Mme Anthamatten
présentent à leurs clients et amis les meilleurs vœux pour la nouvelle année

E. LAMON
Boucher SION
remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Maison Follonier & Cie
Bois et charbons - Sion
présente à ses clients ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Mes meilleurs voeux pour la Nouvelle Année
Tous mes remerciements pour la confiance Se recommande
A. Suter, horloger, Vétroz

A. MORARD
Aux Nouveautés SAXON
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Charles GENETTI, Saxon
Représentant de M. F. Varone, Sion
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Mme Gioira-Lathion
Hôtel du Cerf SION
présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs voeux pour l'an nouveau

J. Richard-Martin
Magasin Au Bon Marché et Magas. de chaussures
Martigny-Ville
présente à ses clients ses meilleurs souhaits pour 1929

JOS. NICOUD
Cuirs, peaux, sauvagines - Martigny
présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

PIERROZ
Café de Genève Martigny-Ville
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Boucherie GILLIÉRON-AUBERT
Martigny
souhaite à sa fidèle clientèle ses meilleurs voeux pour 1929

La Boucherie chevaline de Martigny-V.
remercie sa fidèle clientèle et tous ses amis, de la confiance qu'elle lui a témoignée. – A tous nos meilleurs vœux pour 1929.

A. BEERI.

L'Hôtel du Grand St-Bernard
à Martigny-Gare
présente à ses clients ses meilleurs souhaits pour 1929

Marius Pagliotti-Copt
Café-restaurant Arlettaz-Nicoud - MARTIGNY
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Stragiotti Frères
Ferblanterie, Installations sanitaires - Martigny-Ville
présentent à tous leurs clients et amis, leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année

Chaussures Modernes S. A.
Rue du Grand St-Bernard - Place Centrale
Martigny
présentent à leur nombreuse clientèle leurs meilleurs souhaits pour la nouvelle année

M. Bircher-Vouilloz
FROMAGES MARTIGNY
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Boucherie-Charcuterie
Vve Amédée Guex & Fils
Martigny-Bourg
présente à sa nombreuse et fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour 1929

La société de gymnastique
„OCTODURIA" MARTIGNY
présente à ses membres honoraires passifs et amis, ses sincères souhaits pour la Nouvelle Année.

Th. Dirren et Fils
Pépiniéristes et Primeurs Martigny-Ville
présentent à tous leurs clients et amis leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

JULES FARQUET
Café Bianchetti MartignyBourg
présente ses meilleurs voeux à ses clients, amis et connaissances

LONFAT-DELALOYE
Boulangerie-Pâtisserie MARTIGNY
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Magasins AU NATIONAL
Girard-Rard - Martigny
présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Robert Bosselti et Fils
Entreprise de gypserie et peinture en tous genres, Martigny
présente à sa bonne et fidèle clientèle, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Direction du
Cinéma Royal, Martigny
présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

S. Barbero, entrepreneur
Matériaux de construction MARTIGNY
présente à ses amis, clients et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

HENRI MORET
Horlogerie-Bijouterie - Martigny-Ville
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Société Coopérative de Consommation, Martigny
Alimentation - Chaussures
présente à sa nombreuse clientèle ses meilleurs voeux et souhaits de bonne année.

U. Giroud-Vernay
Magasin de chaussures - Martigny-Bourg - Martigny-Ville
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Marc REITPICHLER
Md-Tailleur MARTIGNY Av. de la Gare
remercie son honorable clientèle pour la confiance accordée pendant l'année écoulée et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Café du Midi - Martigny-Ville
Georges Claivaz
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour 1928

PHARMACIE LOVEY
MARTIGNY-VILLE
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Hoirie Maurice Paccolat
Vins en gros - Martigny-Bourg
présente à ses clients et amis ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Joseph Gualino
Gypserie, peinture, vitrerie - Martigny-Ville
présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Claivaz Frères, Primeurs
Martigny
présentent à leur honorable clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

J. CALPINI
Droguerie Valaisanne - Martigny
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

La Maison A. Rossa
Vins en gros MARTIGNY
présente à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année